SYMPOSIUM INTERNATIONAL ROCK SLOPE STABILITY 2027
Conditions Générales de Vente rédigées le 15 octobre 2026
ENGLISH VERSION BELOW

1. DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout achat de billet établi dans le cadre du Symposium Rock Slope Stability 2027 (qui se tiendra du 16 au 18 novembre 2027, dans les locaux du Centre de Congrès « Le Manège », à Chambéry), ci-après dénommé « le Billet », proposé par l'IREX (Institut pour la Recherche Appliquée et l'Expérimentation en génie civil), Association de loi 1901, administrateur du Projet National C2ROP (Chutes de Blocs Risques Rocheux Ouvrages de Protection) ci-après dénommé « l'Organisateur », aux Participants, ci-après dénommés « les Participants » ou « le Participant » sur son site Internet : https://rss2027.sciencesconf.org/ et sur sa billetterie https://my.weezevent.com/symposium-rock-slope-stability-2027

Un Participant est une personne physique qui achète un Billet aux tarifs suivants : Early-bird ticket, Full-Price ticket, Gala dinner ticket.

Les coordonnées de l'Organisateur sont les suivantes :

IREX – PN C2ROP
9 rue de Berri
75008 PARIS
01 44 13 32 79 – rss@irex.asso.fr

Les présentes Conditions Générales de Vente ont été rédigées par l'Organisateur le 15 octobre 2026. Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet de l'Organisateur et la billetterie et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. A cet égard, l'achat d'un Billet implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente dont le Participant reconnait avoir pris connaissance en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Billets. Le Participant reconnait que l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres Conditions Générales de Vente et de ses propres Conditions Générales d'Achat.

2. FORMAT

L'événement est organisé sous un format présentiel uniquement.

3. DESCRIPTIF DES BILLETS

Les Billets Early-bird ticket et Full-Price ticket comprennent, 3 jours d'accès aux conférences, à l'apéritif d'accueil, aux pauses-café, aux déjeuners, à la visite guidée de Chambéry et aux visites techniques. Pour optimiser l'organisation, il est demandé au Participant de formaliser son inscription en sélectionnant les Billets concernant les évènements sociaux suivants, sans coût supplémentaire pour le Participant : apéritif d'accueil, visite guidée de Chambéry et visites techniques.

Le Gala dinner ticket donne accès au banquet payant et non inclus dans les Early-bird tickets et Full-Price tickets.

4. TARIFS

Les Billets proposés par l'Organisateur sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet et la billetterie lors de l'enregistrement de la commande par l'Organisateur. Les prix sont exprimés en Euros, TTC.

5. COMMANDES

Toute commande passée sur la billetterie constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Participant et l'Organisateur. Le « double clic » au titre de la commande constitue une signature électronique qui a entre les parties même valeur qu'une signature manuscrite.

Lors de l'achat du Billet, le Participant devra communiquer ses coordonnées, les inscriptions étant nominatives et non cessibles.

Toute commande vaut acceptation des prix et des services proposés et précisés sur le site internet pour le Billet concerné.

Une confirmation de commande est adressée par mail dès que la commande est validée.

L'accès aux espaces sera possible uniquement sur présentation du Billet.

6. FACULTE DE RETRACTATION POUR LES PARTICIPANTS NON-PROFESSIONNELS

Le Participant non-professionnel (Demandeur d'emploi ou étudiant), dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la date de formation du contrat pour se rétracter, conformément à l'article L. 121-21 du Code de la consommation. Ce droit de rétractation peut être exercé par email en exprimant clairement sa volonté de se rétracter et joignant un RIB à rss@irex.asso.fr L'Organisateur accusera réception de l'exercice du droit de rétractation, par retour de mail.

Le Participant non professionnel n'aura pas à justifier sa décision.

L'Organisateur s'engage à procéder au remboursement de la commande, objet de la rétractation, par virement bancaire au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle l'Organisateur a été informée de la décision du Participant de se rétracter. Toutefois, compte tenu des contraintes d'organisation de notre événement, il ne sera pas possible d'exercer ce droit de rétractation 14 jours avant la date de l'Evènement.

7. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le Billet est payable comptant, en totalité, dès lors que la commande est passée par le Participant : par carte bancaire ou par virement bancaire. Le Billet devra impérativement être réglé 14 jours avant la tenue de l'événement.

Les paiements effectués par le Participant ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues à l'Organisateur.
L'Organisateur se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Billets commandés par le Participant et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

8. REALISATION DE L'EVENEMENT - CAS D'ANNULATION- CAS DE REPORT

Le Billet commandé par le Participant est fourni pour la date de l'événement et dans les conditions prévues dans le descriptif du Billet publié sur le site Internet.
En cas d'annulation définitive de l'événement à l'initiative de l'Organisateur, le Participant sera remboursé du prix du billet sur demande. Aucun frais annexe de quelque nature que ce soit (hôtel, transport...) ne sera remboursé.
En cas de report de l'événement, le Participant sera informé de la nouvelle date par mail et sur le site internet. Le Participant disposera de quinze jours ouvrés pour demander un remboursement par mail. Passé ce délai, les inscriptions seront automatiquement reportées à la nouvelle date et l'Organisateur restera en possession des sommes versées. Le remboursement éventuel ne sera effectif qu'après la date définitive de fourniture du Service commandé.
Si l'Evénement peut se tenir entièrement à distance, les Billets achetés en présentiel, proposant une prestation équivalente aux Billets distanciel, seront automatiquement transposés en Billets distanciel.

9. RESPECT DES CONSIGNES

Les Participants s'engagent formellement à respecter l'ensemble des règlements et consignes du symposium et toutes les dispositions nouvelles qui pourront être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt du colloque par l'Organisateur.

10. RESPONSABILITE

Le programme de l'événement proposé par l'Organisateur peut être modifié à tout moment ou être annulé pour des raisons extérieures à l'Organisateur.
Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des Participants. En cas de report de l'événement, de changement du lieu de l'événement ou d'annulation de l'événement pour des raisons extérieures à l'Organisateur, ce dernier ne sera pas tenu de rembourser les sommes versées.
Si le Participant ne peut assister à l'événement, l'Organisateur ne sera pas tenu de rembourser les frais d'inscription.
L'Organisateur et le responsable des lieux ne peuvent être tenus responsables de toutes pertes, blessures ou dommages subis lors de l'événement.
Outre les événements habituellement retenus par la jurisprudence française en cas de force majeure, les obligations de l'Organisateur seront automatiquement suspendues dans les hypothèses d'événements indépendants de sa volonté expresse empêchant l'exécution normale de l'Evènement, tels qu'un risque d'attaque terroriste (principe de précaution) ou les mesures de restriction de déplacement ou de rassemblement mises en place par les autorités dans le cadre de la lutte contre une pandémie. L'Organisateur informera le Participant dans les meilleurs délais du report ou de l'annulation de l'Evènement.
La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

11. DROIT A L'IMAGE

Le Participant, en participant à l'événement, accepte que la captation de son image et/ou de sa voix apparaissent sur des photographies ou des enregistrements vidéo que l'Organisateur pourrait utiliser à des fins publicitaires ou commerciales. Toute demande de retrait pourra être adressé à rss@irex.asso.fr à compter du 19 novembre 2027.

12. DONNEES PERSONNELLES

Les informations et données nécessaires à la commande du Billet font l'objet d'un traitement informatique à des fins de sécurité et de communication.
Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifié en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant qui peut s'exercer auprès de l'Organisateur, en indiquant vos nom, prénom et coordonnées. Conformément à la règlementation en vigueur, le courrier doit être signé et accompagné de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature du demandeur, et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse.

13. DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

1. GENERAL PROVISIONS

These General Terms and Conditions of Sale apply, without restriction or reservation, to all ticket purchases made in connection with the Rock Slope Stability 2027 Symposium (to be held from 16 to 18 November 2027 at the "Le Manège" Conference Centre, in Chambéry), hereinafter referred to as 'the Ticket', offered by IREX (Institute for Applied Research and Experimentation in Civil Engineering), an association under the 1901 Act, administrator of the C2ROP National Project (Rockfall, Rock Hazards and Protective Structures), hereinafter referred to as "the Organiser", to Participants, hereinafter referred to as "the Participants" or "the Participant", on its website: https://rss2027.sciencesconf.org/ and on its ticketing platform https://my.weezevent.com/symposium-rock-slope-stability-2027

A Participant is a natural person who purchases a Ticket at the following rates: Early-bird ticket, Full-Price ticket, Gala dinner ticket.

The Organiser's contact details are as follows:

IREX – PN C2ROP
9 rue de Berri
75008 PARIS
01 44 13 32 79 – rss@irex.asso.fr

These General Terms and Conditions of Sale were drawn up by the Organiser on 15 October 2026. These General Terms and Conditions of Sale are available at all times on the Organiser's website and the ticketing platform and shall, where applicable, take precedence over any other version or any other conflicting document. In this regard, the purchase of a Ticket implies unreserved acceptance of these General Terms and Conditions of Sale, which the Participant acknowledges having read by ticking the box provided for this purpose before proceeding with the online booking process. These terms and conditions apply to the exclusion of all other terms and conditions, and in particular those applicable to other Ticket sales channels. The Participant acknowledges that acceptance of these General Terms and Conditions of Sale results in the exclusion of the application of their own General Terms and Conditions of Sale and their own General Terms and Conditions of Purchase.

2. FORMAT

The event is organised in an in-person format only.

3. DESCRIPTION OF THE TICKETS

Early-bird and Full-Price tickets include three days' access to the conferences, the welcome drinks reception, coffee breaks, lunches, the guided tour of Chambéry and the technical visits. To optimise organisation, Participants are asked to confirm their registration by selecting tickets for the following social events, at no extra cost to the Participant: welcome drinks, guided tour of Chambéry and technical visits.

The Gala Dinner ticket grants access to the paid banquet, which is not included in the Early-bird ticket or Full-Price ticket.

4. RATES

The Tickets offered by the Organiser are provided at the prices in force on the website and at the ticket office at the time the order is registered by the Organiser. Prices are quoted in Euros, inclusive of VAT.

5. ORDERS

Any order placed via the ticket office constitutes the formation of a distance contract between the Participant and the Organiser. Clicking twice to confirm the order constitutes an electronic signature which has the same legal validity between the parties as a handwritten signature.

When purchasing the Ticket, the Participant must provide their contact details, as bookings are made in the Participant's name and are non-transferable.

Any order implies acceptance of the prices and services offered and specified on the website for the Ticket in question.

An order confirmation is sent by email as soon as the order is confirmed.

Access to the venues will only be granted upon presentation of the Ticket.

6. WITHDRAWAL OPTION FOR NON-PROFESSIONAL PARTICIPANTS

Non-professional participants (job seekers or students) have a period of 14 calendar days from the date the contract is formed to withdraw, in accordance with Article L. 121-21 of the French Consumer Code. This right of withdrawal may be exercised by email, clearly stating the intention to withdraw and attaching bank details to rss@irex.asso.fr. The Organiser will acknowledge receipt of the exercise of the right of withdrawal by return email.

The non-professional Participant will not be required to justify their decision.

The Organiser undertakes to refund the order, which is the subject of the withdrawal, by bank transfer no later than fourteen days from the date on which the Organiser was informed of the Participant's decision to withdraw. However, given the organisational constraints of our event, it will not be possible to exercise this right of withdrawal 14 days prior to the date of the Event.

7. TERMS OF PAYMENT

The Ticket is payable in full, in cash, once the order has been placed by the Participant: by credit card or bank transfer. The Ticket must be paid for no later than 14 days before the event takes place.

Payments made by the Participant shall only be considered final once the sums due to the Organiser have been effectively received.

The Organiser reserves the right, in the event of non-compliance with the payment terms set out above, to suspend or cancel the supply of Tickets ordered by the Participant and/or to suspend the performance of its obligations.

8. PERFORMANCE OF THE EVENT - CASES OF CANCELLATION - CASES OF POSTPONEMENT

The Ticket ordered by the Participant is provided for the date of the event and under the conditions set out in the Ticket description published on the website.
In the event of definitive cancellation of the event at the Organiser's initiative, the Participant will be refunded the ticket price upon request. No ancillary costs of any kind (hotel, transport, etc.) will be refunded.
In the event of the event being postponed, the Participant will be informed of the new date by email and on the website. The Participant will have fifteen working days to request a refund by email. After this period, registrations will automatically be transferred to the new date, and the Organiser will retain the sums paid. Any refund will only be processed after the final date of provision of the Service ordered.
If the Event can be held entirely online, Tickets purchased in person, offering a service equivalent to online Tickets, will automatically be converted to online Tickets.

9. COMPLIANCE WITH THE RULES AND REGULATIONS

Participants formally undertake to comply with all the rules and regulations of the symposium and any new provisions that may be imposed by circumstances and adopted in the interests of the conference by the Organiser.

10. LIABILITY

The event programme proposed by the Organiser may be amended at any time or cancelled for reasons beyond the Organiser's control.
Travel and accommodation costs are the responsibility of the Participants. In the event of the event being postponed, the venue being changed, or the event being cancelled for reasons beyond the Organiser's control, the Organiser shall not be obliged to refund any sums paid.
If the Participant is unable to attend the event, the Organiser shall not be obliged to refund the registration fee.
The Organiser and the venue manager shall not be held liable for any loss, injury or damage suffered during the event.
In addition to the events typically recognized by French case law as constituting force majeure, the Organiser's obligations shall be automatically suspended in the event of circumstances beyond its express control preventing the normal running of the Event, such as the risk of a terrorist attack (precautionary principle) or restrictions on movement or gatherings imposed by the authorities as part of the fight against a pandemic. The Organiser shall inform the Participant as soon as possible of the postponement or cancellation of the Event.
Under no circumstances shall the suspension of obligations give rise to liability for non-performance of the obligation in question, nor shall it result in the payment of damages or late payment penalties.

11. IMAGE RIGHTS

By participating in the event, the Participant agrees that their image and/or voice may be captured in photographs or video recordings which the Organiser may use for advertising or commercial purposes. Any request for removal may be sent to rss@irex.asso.fr from 19 November 2027.

12. PERSONAL DATA

The information and data required to purchase the Ticket are processed electronically for security and communication purposes.
In accordance with the French Data Protection Act of 6 January 1978, amended in 2004, relating to data processing, files and freedoms, and Regulation (EU) 2016/679 of the European Parliament and of the Council of 27 April 2016 on the protection of natural persons with regard to the processing of personal data and on the free movement of such data, you have the right to access, rectify and object to information concerning you, which may be exercised by contacting the Organiser, stating your surname, first name and contact details. In accordance with the regulations in force, the letter must be signed and accompanied by a photocopy of an identity document bearing the applicant's signature and must specify the address to which the reply should be sent.

13. APPLICABLE LAW - LANGUAGE

The present General Terms and Conditions and the operations resulting from them are governed by and subject to French law. The present General Conditions of are written in English. If they are translated into one or more foreign languages, only the French text shall be deemed authentic in the event of a dispute.